

FRANCHE COMTE

Bulletin N° 12 – Semaine 25 – 3 pages

Stades

Le stade le plus fréquemment observé à l'heure actuelle se situe entre mi-floraison et nouaison. Dans les situations les plus précoces, les baies atteignent déjà 4-5 mm alors que dans les secteurs tardifs la floraison débute seulement.



Stade nouaison

	Stades Moyens	Parcelles les plus tardives	Parcelles les plus précoces	Champlitte Chardonnay	Charcenne
Chardonnay/ Poulsard Pinot	Nouaison	Début floraison	Baies à taille de pois	Mi Floraison	Fin floraison à nouaison
Savagnin /Trousseau	Mi floraison		Fin floraison		

Pluies du 11 au 18 juin (stations Interval, pluviomètres et Météo France) :

	cumul du 11 au 18 /06
Maynal	34 mm (jusqu'au 17/6)
Orbagna (int)	33,5 mm (jusqu'au 17/6)
Montmorot	31,8 mm
L'Etoile (int)	37 mm
Le Vernois (int)	48,5 mm
Pupillin (int)	46,5 mm (jusqu'au 17/6)
Arbois	45,4 mm
Les Arsures (int)	50,5 mm
Champlitte (pluvio)	17 mm

Prévisions du 20 au 25 juin

Temps encore incertain avec possibilité d'averses localement orageuses. Une amélioration semble se dessiner à partir de fin de semaine.

Les températures maximales devraient osciller entre 22 et 26°C tout au long de la période.

Source Météo France

Mildiou

Situation au 18 juin

✓ **Feuilles** : une nouvelle sortie de taches est constatée depuis ce début de semaine dans l'ensemble du vignoble jurassien. Ces symptômes correspondent aux contaminations qui se sont produites les 07-08 juin voire du 10-11 juin. Pas de nouvelles sorties sur la Haute-Saône.

La situation est très variable d'une parcelle à l'autre selon les dates de traitements et la qualité de la protection mise en œuvre :

- 40% des parcelles du réseau présentent moins de 10% des pieds atteints par au moins une tache de mildiou. Dans le contexte de l'année, ces situations peuvent être considérées comme satisfaisantes.

- dans les autres cas, la dégradation est plus marquée. Nous constatons ainsi au niveau du réseau que 30% des parcelles présentent déjà plus d'1 pied sur 2 voire la totalité des ceps touchés par le mildiou.

La situation est encore amenée à évoluer dans les prochains jours car les contaminations postérieures au 11 juin sont en cours d'extériorisation.

✓ **Grappes** : la situation n'a pas évolué de façon significative depuis la semaine dernière. Néanmoins du fait d'une incubation plus longue sur grappes que sur feuilles, les dégâts correspondants à toutes les contaminations qui ont eu lieu depuis début juin s'exprimeront dans les prochains jours.



Mildiou sur grappe – crosse

Etant donné le caractère très évolutif de la situation, il convient de maintenir une surveillance de l'état sanitaire des parcelles.

Evaluation du Risque

L'évolution marquée de la situation sanitaire depuis une semaine dans les différents secteurs tend déjà à qualifier 2012, d'année exceptionnelle en termes de pression mildiou.

La vigne étant toujours à un stade de grande sensibilité des grappes à la maladie et les prévisions météo demeurant toujours aussi incertaines, il convient de redoubler d'attention dans la gestion de cette maladie.

Oïdium

Depuis la semaine dernière, on constate une nette évolution de l'oïdium sur le feuillage.

La fréquence dépasse 5 feuilles attaquées sur 100 dans 22% des situations (aucun cas au 11 juin). Celles-ci correspondent toujours principalement à des sites de Chardonnay sensibles à l'oïdium. Pour l'instant, les symptômes sur grappes restent discrets.

Rappelons que toutes les parcelles du réseau se situent dans la période de grande sensibilité des grappes à l'oïdium.



Oïdium sur pédicelle

Black-rot

En parcelles protégées, une légère évolution a été constatée au cours de la semaine écoulée. Cependant, hors réseau, nous constatons de plus en plus de parcelles concernées.

Ce champignon doit être pris en compte dans la stratégie de protection en priorité dans les secteurs historiques, mais aussi dans les parcelles où des symptômes sur feuilles sont observés.

Rougeot parasitaire

De nombreuses nouvelles taches sont apparues depuis la semaine dernière sur la parcelle concernée de Cesancey.

Botrytis

Le stade A (chute des capuchons floraux à baies de 2-3 mm) sera atteint dans la majorité des parcelles dans les jours à venir. Rappelons que l'effeuillage précoce constitue une mesure prophylactique qui a démontré tout son intérêt dans la prévention des attaques de botrytis.

Vers de Grappe

Les dernières observations en secteurs tardifs confirment la tendance : 80% des parcelles présentent moins de 10 glomérules pour 100 grappes. La valeur maximale relevée est de 20%. Aucune parcelle du réseau n'a dépassé le seuil d'intervention fixé à 50-60 glomérules pour 100 grappes. Dans la continuité des années précédentes, l'infestation de 1^{ère} génération vers de grappe s'est révélée faible dans le vignoble franc-comtois.

Dans les situations précoces, le vol de cochylis 2^{ème} génération devrait débuter prochainement.

Cicadelle Flavescence Dorée

Rappel de la stratégie de lutte obligatoire :

En parcelles de vigne-mères de greffons et de porte-greffes : la première intervention dirigée contre la cicadelle de la Flavescence dorée a dû être réalisée ou doit l'être rapidement. La seconde intervention est à prévoir en fin de rémanence de l'insecticide ; c'est à dire entre le 29 juin et le 04 juillet pour la majorité des insecticides homologués contre cicadelle FD.

Cochenilles

Dans les rares secteurs ayant présenté de forts niveaux d'infestation ces dernières années, les éclosions et la phase d'essaimage devrait bientôt débuter.

PROCHAIN BSV : mardi 26 juin

Pour plus d'informations sur les maladies et ravageurs, nous vous invitons à vous reporter au guide de la viticulture durable de Bourgogne accessible sur :

<http://www.sl.chambagri.fr/votre-vignoble-et-votre-vin/95-guide-technique-viticulture-durable-de-bourgogne>

ou directement : <http://fr.calameo.com/read/0002002449e2bd5ddc468>



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté et rédigé par la Société de Viticulture du Jura en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et le SRAL Bourgogne, à partir des observations réalisées par : Société de Viticulture du Jura – Coopérative Terre Comtoise – Interval – Vignoble Guillaume – Domaine Les coteaux de Champlitte

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.